

Alpes de Haute Provence
Commune d'AUBIGNOSC

Membres en exercice :	15
Présents :	10
Votants :	12
Pour :	12
Contre :	0
Abstention :	0

DCM N°65 /2019

Envoyé en préfecture le 17/12/2019

Reçu en préfecture le 17/12/2019

Affiché le **17 décembre 2019**

ID : 004-210400131-20191212-201965LESMEES-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 12 DECEMBRE 2019

---- L'an deux mille **DIX-NEUF,**

le **12 décembre à 18H15,** le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Monsieur René AVINENS, Maire.

--- **Date de la convocation : 05 décembre**

Membres présents : Mmes & MM. **AVINENS René, ROBERT Frédéric, TURCAN Nicole, DELMAERE Christian, LERDA Serge, ALBERT Patrice, FAURE Michel, LATIL Yves, WEBER Hélène et BERTOU Christel.**

5 Absent(s) excusé(s) : **MACCARIO Fabrice, ALBERT JUESTZ Françoise, WALLON Muriel, WALCZAK Franck et VILLETTE Christelle.**

2 Pouvoir(s) : **MACCARIO Fabrice à AVINENS René et VILLETTE Christelle à TURCAN Nicole.**

Secrétaire de séance : Frédéric ROBERT

OBJET : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU PROFIT DES SINISTRES DE LA COMMUNE DES MEES VIA L'ASSOCIATION DES MAIRES 04

---- Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que l'Association des maires des Alpes de Haute Provence en accord avec Gérard PAUL, Maire des Mées, lance un appel à tous les maires du département afin que leurs conseils municipaux puissent voter une subvention aux sinistrés des Mées.

---- L'Association départementale des Maires des Alpes-de-Haute-Provence se propose de regrouper l'intégralité des subventions qui seront ensuite reversées à un collectif en cours de création. C'est une façon de montrer une solidarité à ces familles qui ont tout perdu et en même temps, à la commune des Mées, qui vient de vivre des moments très douloureux.

----- Monsieur le maire propose que la commune d'Aubignosc apporte un soutien financier de 1000 euros.

----Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- **DECIDE de verser une subvention exceptionnelle de 1000 € (mille euros)** à l'Association des maires des Alpes de Haute Provence au profit des sinistrés de la commune des Mées
- **DIT** que le virement de crédits suivant sera effectué :
Compte 022 (dépenses imprévues) : - 1000 €
Compte 6574 : + 1000 €

----- Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire

R. AVINENS.

